

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 1er avril 2021

**Rapporteur :
Monsieur Matthieu
STERVINO**

N° 16

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 12/04/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 09/04/2021 (accusé de réception du 09/04/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions 2021 aux associations à caractère social

Les demandes de subvention des associations à caractère social pour un montant total de 9 560 € sont soumises à l'avis de la commission Ville solidaire et Inclusive puis sont présentées en conseil municipal pour décision.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'accorder les subventions suivantes :

Ligne budgétaire 520 6574 900 :

Nom de l'association	Montant en euros
FCPMH (Fraternité chrétienne des personnes malades et handicapées) Regroupement de personnes malades chroniques et handicapées physiques désirant partager et approfondir des connaissances par des réunions régulières, informations, trouver un soutien moral, mais aussi détente, visites, échanges entre personnes malades, handicapées ou isolées. Subvention de fonctionnement	170 €

Nom de l'association	Montant en euros
<p>ADDEVA (Association départementale de défense des victimes de l'amiante) Défense des victimes de l'amiante et de leurs familles ; actions de prévention et d'information sur les dangers de l'amiante. Subvention de fonctionnement</p>	<p>100 €</p>
<p>Association régionale des laryngectomisés et mutilés de la voix de Bretagne (ARLMVB) Entraide, incitation à l'apprentissage d'une voix de remplacement ; aide morale à la réinsertion et à la réadaptation familiale, sociale et professionnelle ; défense des intérêts et des droits des laryngectomisés et autres mutilés de la voix ; vente d'accessoires spécifiques. Subvention de fonctionnement</p>	<p>100 €</p>
<p>EPAL (Évasion en Pays d'Accueil et de Loisirs) – Sémaphore de Cornouaille Lieu d'accueil, situé à Quimper, proposant des activités de loisirs à destination des adultes en situation de handicap. Subvention de fonctionnement au titre de la convention de partenariat Subvention exceptionnelle</p>	<p>6 350 € 2 500 €</p>
<p>Association Jonathan Pierres Vivantes Association d'aide aux parents et frères et sœurs endeuillés, en leur proposant des temps d'écoute et des groupes de paroles, animés par des parents ayant vécu la même épreuve. Le but est de permettre à ces endeuillés de rompre leur isolement, d'échanger avec d'autres parents et de retrouver un chemin de vie. Subvention de fonctionnement</p>	<p>170 €</p>
<p>Enfance et familles d'adoption du Finistère Conduite d'actions au nom des membres de l'association pour la reconnaissance et le respect des droits de l'enfant, la défense des intérêts moraux et matériels des adoptants et des adoptés... Subvention de fonctionnement</p>	<p>170 €</p>